



## Cinquième réunion régulière du conseil d'établissement

Mardi 26 avril 2022, à 19 h, en mode virtuel

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Ouverture de l'assemblée

##### a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h 01, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

##### Présences :

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice  
Isabelle Dupont, psychoéducatrice  
Nelly Guimond, responsable du service de garde  
Louise Plante, vice-présidente et parent  
Stéphanie Bérubé, trésorière et parent  
Sophie Picard, parent  
Daisy Roussel, présidente et parent  
Audrey-Ann Plourde-Imbeault, membre de la communauté et parent  
Christine Dubé, membre de la communauté et parent  
Marie-Josée Dubé, enseignante – substitut  
Katie Roy, parent du public

Messieurs : Pascal Bélanger, enseignant  
Robert Bérubé, parent

##### Absences :

Autre : Personnel de soutien (vacance)  
Personnel enseignant (vacance)

##### b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Mme Guylaine Pepin assumera le secrétariat de la rencontre.

##### c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ21-22/5.34 Après lecture de l'ordre du jour par Mme Guylaine Pepin, il est proposé par Mme Marie-Josée Dubé d'adopter l'ordre du jour, avec les corrections demandées.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

##### d) Adoption du procès-verbal du 15 mars 2022

Lecture préalable effectuée.

CÉ21-22/5.35 Il est proposé par Mme Sophie Picard d'adopter le procès-verbal du 15 mars 2022, avec la correction suivante :

11. b) La levée de l'assemblée a été proposée Mme Isabelle Dupont.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



Le résumé de la rencontre du 14 décembre 2021 a été acheminé aux membres du conseil d'établissement. Une première rencontre en 2022, le 18 janvier, a eu lieu.

Les points saillants sont :

- Le protecteur de l'élève;
- La sécurité dans les arrivées et départs dans certains services de garde;
- L'élection du membre qui siègera au comité EHDAA (Mme Valérie Blais);
- Les conférences offertes aux parents à venir;
- Le congrès annuel des comités de parents aura lieu à Victoriaville;
- Une situation de collation prise à l'extérieur par temps froid;
- La politique alimentaire des écoles.

Il est discuté d'utiliser la visibilité qu'offre le comité de parents pour faire rayonner les bons coups qui se déroulent aux Alizés. Mmes Guylaine Pepin et Sophie Picard verront à favoriser ce rayonnement.

#### 4. Informations de la direction

##### a) Mise à jour – COVID-19

Mme Guylaine Pepin partage les dernières informations relativement aux mesures sanitaires, à la gestion des cas, à la distribution de tests de dépistage rapides et à l'opération de vaccination aux membres du CÉ.

#### 5. Questions relatives à notre école

##### a) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Sortie à la piscine et au cinéma Lido; dès que les mesures sanitaires le permettront; 3e cycle (Marie-Ève Lamarche, Caroline Lauzier, Annie Plusquellec);
- Pêche sur glace au Grand lac Ferré; mars 2022; classes spécialisées (Marie-Andrée Banville, Marie-Josée Dubé et Nathalie Gendron);
- Natation au Complexe sportif Desjardins, Rimouski; printemps 2022; classes spécialisées (Marie-Andrée Banville, Marie-Josée Dubé et Nathalie Gendron);
- Sortie au Village des Sources; mars 2022; classes spécialisées (Marie-Andrée Banville, Marie-Josée Dubé et Nathalie Gendron);
- Sorties ski de fond et patinage, cours d'éducation physique, groupes ciblés (Marie-Pier Lauzon et Luc Thibault).

Le premier bulletin sera disponible à compter du 11 février 2022, en raison de la modification de l'échéance de remise du bulletin émise par le ministère de l'Éducation. L'après-midi du 11 février 2022 sera consacré aux rencontres parents-enseignants (demi-journée pédagogique, avec service de garde sur réservation).

CÉ21-22/3.23

Il est proposé par Mme Stéphanie Bérubé que les activités de même que la modification à l'horaire soient autorisées par le conseil d'établissement.

Proposition adoptée à l'unanimité.

##### b) Service de garde scolaire

###### i. Règles de fonctionnement 2022-2023

Point reporté à la prochaine rencontre. Les commentaires peuvent être acheminés directement à Mme Nelly Guimond.

###### ii. Budget révisé 2021-2022 (adoption)

Présentation par Mme Nelly Guimond du budget révisé tel que validé par le Centre de services scolaire. Un surplus de 13 964,00 \$ est anticipé.

C 22/3.24

Il est proposé par Mme Daisy Roussel que le budget révisé 2021-2022 soit adopté tel que présenté.

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.  
Respect + Coopération + Persévérance

Proposition adoptée à l'unanimité.

**iii. Résultats au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (information)**

Présentation des résultats au 1<sup>er</sup> janvier 2021 par Mme Nelly Guimond. Un surplus de 19 845,00 \$ est anticipé. Les dépenses sont freinées par la situation COVID qui restreint les possibilités d'activités pour les enfants. Des achats seront effectués durant les prochains mois pour satisfaire les attentes du CSS (surplus maximal autorisé : 15 000,00 \$).

**6. Consultation du centre de services scolaire**

**ÉCHÉANCIER DE LA FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

ATTENDU la demande du comité d'éthique et gouvernance du Centre de services scolaire;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement ont l'obligation de se former à l'aide des outils du ministère de l'Éducation du Québec;

ATTENDU que les membres du conseil d'établissement de l'école des Alizés veulent s'assurer du bon fonctionnement de celui-ci;

ATTENDU que les membres souhaitent se donner une compréhension commune de leur rôle;

Il est proposé par Mme Myrienne Côté de se donner un échéancier de formation qui s'articule de la façon suivante :

La formation obligatoire des membres du conseil d'établissement s'est déroulée de la façon suivante :

- Lecture du *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement* (volet 2) et à un visionnement des capsules 1 à 7 de façon individuelle (13 octobre 2021);
- Visionnement, sur une base volontaire, du webinaire proposé par le ministère de l'Éducation (2 novembre 2021);
- Plénière en séance du conseil d'établissement (25 janvier 2022);
- Vigie continue par la direction pour informer les membres du conseil d'établissement de l'évolution des documents mis à leur disposition.

CÉ21-22/3.25 Il est proposé par Mme Myrienne Côté de présenter cet échéancier de formation pour l'année 2021-2022.

Proposition adoptée à l'unanimité.

**7. Décisions relatives aux finances de l'école**

**a) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)**

Aucune demande soumise.

**b) Budget annuel de fonctionnement du CÉ**

Aucune nouvelle information.

**c) Mesures dédiées (approbation)**

Point reporté à la prochaine rencontre

**d) Fonds à destination spéciale (information)**

Point reporté à la prochaine rencontre.

Pour que demain ait le vent dans les voiles : Chaque élève, notre œuvre.  
Respect + Coopération + Persévérance

**e) Mesures protégées**

Mme Guylaine Pepin présente les montants alloués à l'école des Alizés dans le cadre des mesures protégées.

CÉ21-22/3.26

Il est proposé par Mme Sophie Picard d'adopter une résolution stipulant que le montant qui a été transféré par le centre de services scolaire dans le cadre des mesures protégées est conforme et que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Adopté à l'unanimité.

**8. Fonctionnement du conseil d'établissement**

**a) Consultation obligatoire auprès des élèves**

Mme Guylaine Pepin rappelle que les membres du CÉ doivent consulter annuellement les élèves de l'école, comme stipulé dans la Loi sur l'instruction publique. Après discussion, il est convenu de sonder les élèves sur leurs intérêts quant à l'ajout de périodes dédiées aux arts pour l'année 2022-2023, de même que sur leurs souhaits au regard d'une nouvelle cour d'école. Le comité culturel de l'école sera interpellé pour cette opération.

**9. Divers ouverts :**

**a) Photo scolaire pour 2022-2023**

Mme Guylaine Pepin informe les membres que le fournisseur de 2021-2022 souhaite offrir le service pour l'année prochaine. Après discussion, il est demandé par les membres du CÉ que d'autres soumissions soient demandées, pour vérifier le marché. L'achat local est souhaité.

**b) Point à huis clos pour les membres parents**

**10. Correspondance**

Aucune correspondance

**11. Fermeture de la séance**

**a) Évaluation de la rencontre**


Les membres disent avoir apprécié le déroulement de la rencontre.

**b) Levée de la séance**

CÉ21-22/3.27

Il est proposé par Mme Christine Dubé de lever la séance à 21 h 24.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

  
Guylaine Pepin  
Secrétaire de réunion et directrice

  
Daisy Roussel  
Présidente

